



## *Corporation de Développement de Baie-des-Sables*

*20, rue du Couvent, C.P. 39  
Baie-des-Sables (Québec) G0J 1C0*

### *Invitation aux comités et aux organismes de Baie-des-Sables*

*Baie-des-Sables, le 16 mars 2021 – Chaque année, **INNERGEX** offre un montant de 25 000 \$ aux organismes de Baie-des-Sables afin d'assurer le développement social et communautaire du milieu par le biais du **Fonds de visibilité INNERGEX**.*

*À la réunion régulière de la Corporation de développement de Baie-des-Sables, tenue le 22 février dernier, les membres du conseil d'administration ont autorisé les appels de projets pour l'obtention d'une aide financière au **Fonds de visibilité INNERGEX 2021**.*

*Cette année, cette somme sera répartie de la façon suivante :*

***Volet I : 5 000 \$** : somme réservée afin d'aider à la réalisation d'activités annuelles ou périodiques. Vous devez obligatoirement joindre une liste de vos activités tenues l'an dernier et à venir cette année.*

***Volet II : 20 000 \$** : somme réservée afin de venir en aide à la réalisation de projets structurants et novateurs contribuant à bonifier la qualité de vie des résidents de Baie-des-Sables. Vous devez joindre votre rapport financier de l'année précédente ainsi que l'extrait de résolution de votre conseil d'administration autorisant la présentation de la demande d'aide financière. Une somme de 7 000 \$ est déjà engagée dans ce volet pour la Résidence des Sables jusqu'en 2021 inclusivement (procès-verbal 2011-11-30). Un montant de **13 000 \$** sera donc disponible pour les organismes et comités de Baie-des-Sables désirant soumettre une demande d'aide financière afin de réaliser leur projet.*

*Les critères d'admissibilité et la marche à suivre pour le dépôt d'un projet sont mentionnés au formulaire de demande et la Corporation de développement est désignée à faire l'analyse et la recommandation des projets selon les critères établis. Celle-ci se réserve le droit de retenir un ou plusieurs projets. Le formulaire de demande d'aide financière est disponible au bureau municipal et sur le site Internet de la Municipalité de Baie-des-Sables au [www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca). La date limite pour présenter votre demande est le **30 avril 2021 avant 16 h 30**.*

*Merci à tous les comités et organismes qui participent au développement et au dynamisme de notre communauté.*

*Véronique Lamarre, présidente  
Corporation de développement de Baie-des-Sables*